

## DÉLIBÉRATION N°DL20220051 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 21 MARS 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/03/2022 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA (à partir de 18h50) ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h40) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 20h31) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Axel DUGUA a donné procuration à M Hervé REYNAUD (jusqu'à 18h50)

M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER a donné procuration à M. Romain PIPIER

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M Jean MINNAERT (jusqu'à 20h31)

### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Béatrice COFFY.

**OPÉRATION FONCIÈRE - CESSION DE PARCELLE SITUÉE ROUTE DE LA CHABURE AU PROFIT DES CONSORTS NEYRET**

**M. Jean-Luc DEGRAIX** expose ce qui suit :

Un projet de constructions de deux maisons individuelles a été déposé sur la parcelle cadastrée 111 BI 502, appartenant à un propriétaire privé, située à l'arrière de l'école de la Chabure.

Actuellement, l'accès au terrain se fait par un chemin d'exploitation donnant accès aux cultures voisines.

Cependant, il n'est pas possible de créer un accès goudronné sur un terrain agricole. C'est pourquoi, les propriétaires ont sollicité la commune afin de pouvoir créer un nouvel accès en zone constructible.

Cet accès serait créé sur le terrain communal, cadastré 111 BI 501, en limite du parking communal pour 158 m<sup>2</sup>.

Le terrain serait vendu aux propriétaires, les Consorts Neyret, pour 12€/m<sup>2</sup> conformément à l'estimation des domaines.

La vente sera passée en l'étude de Maître Camus. Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions            M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la cession, au profit des Consorts Neyret, d'une partie de la parcelle cadastrée 111 BI 501, située route de la Chabure pour 158 m<sup>2</sup>, au prix de 12 € le m<sup>2</sup>,
- **de donner** tout pouvoir à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes les démarches et de signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 22/03/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD